

Acte concernant la Faillite, 1869

Dans l'affaire de
F. X. BENOIT, de Souveret, KANLI.
 Un bordereau des dividendes a été préparé et restera ouvert aux oppositions jusqu'au 5 AOUT prochain, après lequel jour les dividendes seront payés.
 G. H. DUMESNIL, Syndic.
 Montréal, 12 mai 1871. 42-43

H. CHARLEBOIS

Epicier en Gros et en Détail
 Négociant en Vins, Spiritueux et Comestibles
No. 96, RUE MCGILL
 Vis-à-vis le marchh Ste. Anne
MONTREAL
 24 juillet 42 42

NAZAIRE TURCOTTE

IMPORTATEUR
 D'Épiceries et de Denrées Coloniales, Vins, Spiritueux
 ETC., ETC., ETC.,
QUAIDEHUNT
 BASSE VILLE
QUEBEC
 8 mai 31 30

Fabrique de Colle Forte de Montréal

LABELLE, AUGER & Cie

FABRICANTS DE
 Colle forte blanche, commune et Gélée, de Noir Animal, d'Huile de pieds de Bœuf et de Suif
 FABRIQUE: COIN DES RUES LOGAN ET DUFRESNE
 Bureau: 10, RUE DU PORT
MONTREAL
 HOSPICE LABELLE, A. J. AUGER.
 30-30

N. QUINTAL

Négociant en Epicerie, Spiritueux et Comestibles
 EN GROS

No. 83, Rue St. Joseph

VIS-A-VIS "CITY HOTEL."

Assortiment général de Vins, Denrées coloniales, Fruits, etc., etc., importés directement.

HAMILTON & Cie.

IMPORTATEURS DE
 Marchandises Sèches de Gout et d'Étape
105, Rue St. Joseph, 105
 Vis-à-vis la Ruelle Dupré
MONTREAL.
 30-30

CHS. FRASER & CIE

377 & 379
Rue des Commissaires
 COIN ST. NICHOLAS
OFFRENT EN VENTE
 2,000 Sacs SÈL DEAKINS FACTORY FILLED
 5,000 do de GROS DE LIVERPOOL
 2,000 do de FIN do
 25,000 minots do de CAGLIARI
Importation 1873
 300 Quintaux MORUE SECHE
 50 Barils III ILE PAILLE de LOUP MARIN
 51 do HUILLE DE MORUE
 33-32

LOTTERIE VILLE-MARIE

Dans le but de venir en aide à différentes Institutions Religieuses.
32,000 BILLETS
\$1.00 CHAQUE

PRIX	VALEUR
Une propriété (Rue du Bassin, Montréal) loyer annuel, \$500.	5,000 00
Deux lots de terre (Rue St. Denis et Tanneries) \$700 chaque.	1,400 00
Huit lots de terre (Chemin Ste. Catherine) à \$300 chaque.	2,400 00
Quarante-huit lots (Côte Ste. Catherine) à \$150 chaque.	7,200 00
Un prix en or de mille piastres.	1,000 00
Cinquante prix de \$50 chaque.	2,500 00
Cent prix de \$25 chaque.	2,500 00
Deux cents prix de \$10 chaque.	2,000 00
Six cents prix de \$1 chaque.	600 00
Mille dix prix valant	\$21,200 00

DONS :

- 1—A l'Évêché de Montréal, pour venir en aide à la construction de la cathédrale 2,000 00
 - 2—Pour venir en aide à la construction de la chapelle de Notre-Dame de Lourdes. 1,000 00
 - 3—Aux pauvres (Société St. Vincent de Paul) 1,000 00
 - 4—Aux sœurs du Bon Pasteur 500 00
 - 5—Aux Jésuites 500 00
 - 6—Aux Oblats 500 00
 - 7—Aux Sœurs de la Providence 500 00
 - 8—Aux Sœurs de la Miséricorde 500 00
 - 9—A la Colonie Pieopolis 500 00
 - 10—A l'Asile des Orphelins de St. Patrice. 500 00
- \$7,500 00**

Des Agents Responsables sont demandés

Ci. que personne qui vendra dix billets aura le onzième gratis. Les agents seront déposés entre les mains du Procureur de l'Évêché de Montréal.
 Le sousigné devra chaque semaine faire un dépôt des agents des Billets vendus et il sera tenu et obligé de publier dans le journal le *Nouveau Monde*, le reçu du dépôt accompagné des numéros qui auront été vendus.

La Corporation Episcopale ne sera responsable que des numéros qui auront été ainsi annoncés, accompagnés du reçu du dépôt.

Toutes personnes qui auront pris des Billets dont les numéros ne seront pas publiés dans le journal usdit, sont priées d'en prévenir le trésorier sans délai, afin d'éviter toute erreur.

Le tirage sera fait d'après le mode adopté par les Sociétés de Construction et sera surveillé par trois Prêtres et trois laïques en présence du public.

Les propriétés données en prix sont au nom de l'Évêché qui en passera titre au gagnant aussitôt après la loterie, en par le gagnant payant le prix du contrat.

Ceux qui désirent acquérir des billets pourront le faire en s'adressant au sousigné.

Pour \$10 on aura 11 Billets
 " 20 " 22 " etc.

Les lettres adressées au sousigné devront être franches de port.
 S'adresser à

G. H. DUMESNIL,
 Gérant et Trésorier,
 De la Loterie Ville-Marie,
 Rue St. Sacrement,
 Montréal.

JACQUES GRENIER,

IMPORTATEUR ET MARCHAND EN GROS
 DE
NOUVEAUTES
 No. 292, Rue St. Paul,
MONTREAL.

Une visite est respectueusement sollicitée de MM les marchands de la ville et de la campagne. 1-52

J. L. CASSIDY & CIE.

IMPORTATEURS DE
 PORCELAINES,
 VERBERIES ET VAISSELLE
 339 et 341 Rue St. Paul,
 BATISSE DES SCEURS, MONTREAL. 52

LA 'CITOYENNE'

ASSURANCE DU CANADA
 Incorporée par un Acte spécial du Parlement et pleinement autorisée d'après les dispositions de l'Acte des Assurances.

Sous le patronage de
S. G. Mgr. BOURGET, Evêque de Montréal

Bureau Central, 175, Rue St. Jacques,
MONTREAL

Sir HUGH ALLAN, Président

Les personnes désirant assurer leur vie sont priées d'une manière toute spéciale d'examiner d'abord le prospectus de cette

Compagnie Canadienne Populaire

Lequel prospectus peut être obtenu de tous les Agents de la Compagnie et de

EDWARD STARK,

Gérant département de la vie.

14 NOV.



PROVINCE DE QUEBEC
CHAMBRE DU PARLEMENT

Bills Privés

LES personnes qui se proposent de s'adresser à la LEGISLATURE de la Province de Québec pour obtenir la passation de BILLS PRIVÉS ou LOCAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de Corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette Officielle de Québec.") elles sont requises d'en donner UN MOIS D'AVIS (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande) dans la "Gazette Officielle de Québec," en anglais et en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné, et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre.

Toutes pétitions pour BILLS PRIVÉS doivent être présentées dans les "deux premières semaines" de la session.

BOUCHER DE BOUCHERVILLE,
 Greffier du Con. Légal.
G. M. MUIR,
 Greffier de l'Ass. Légal.

Québec, 21 juillet 1873.